

Depuis plusieurs années, la révolution numérique transforme des secteurs entiers de l'économie traditionnelle. L'essor du e-commerce est un des principaux visages de cette révolution. Or, le commerce en ligne constitue une opportunité de croissance et de nouveaux marchés, mais également un important défi en termes de régulation de l'économie.

À quoi correspond le e-commerce ? Le e-commerce, ou commerce électronique, regroupe l'ensemble des transactions commerciales s'opérant à distance via des interfaces électroniques et digitales. Principal canal de la vente à distance, il englobe essentiellement les transactions commerciales s'effectuant sur Internet à partir des différents types de terminaux (ordinateurs, tablettes, smartphones, consoles, TV connectées).

L'internationalisation des échanges de biens vendus en ligne peut revêtir plusieurs schémas commerciaux, à savoir par exemple, les ventes en « BtoB » (*business-to-business* ou ventes entre professionnels), « BtoC » (*business-to-consumer* ou ventes entre un professionnel et un particulier) ou « CtoC » (*consumers-to-consumers* ou ventes entre particuliers).

L'évolution du e-commerce montre une tendance à l'internationalisation des échanges, aussi bien au sein du marché unique qu'au niveau international (livraisons entre les pays tiers et le territoire douanier de l'Union européenne (UE)).

A titre d'illustration, le chiffre d'affaires mondial de l'e-commerce BtoC s'est élevé à 1 915 milliards de dollars en 2016, marquant une hausse de 24 % par rapport à 2015 ¹. Il représente ainsi 8,7 % du total des ventes de détail dans le monde, contre 7,4 % un an auparavant.

Le e-commerce connaît aussi une croissance continue en France. Les ventes du secteur ont atteint 72 milliards d'euros en 2016 et devraient s'élever à 80 milliards en 2017. L'élargissement de l'offre et le développement des places de marché continuent de favoriser la consommation.

Les caractéristiques du e-commerce placent également la douane face à des enjeux multiples :

- un **enjeu réglementaire**, les flux e-commerce mettant en porte-à-faux les principes essentiels sur lesquels sont fondées la taxation des marchandises ;
- un **enjeu organisationnel** face à la volumétrie des flux et aux exigences de rapidité du traitement douanier, tant en matière de gestion des flux que de leur contrôle ;
- un **enjeu de lutte contre la fraude**, relatif à la sécurisation de la collecte fiscale, aux enjeux de sûreté/sécurité et à la protection du consommateur (contrôle de la licéité du flux entrant sur le territoire douanier de l'UE).

La douane est confrontée au défi d'assurer efficacement ses missions traditionnelles de taxation et de sécurisation des flux, tout en garantissant la fluidité des échanges du e-commerce et en promouvant l'attractivité des ports et aéroports français pour attirer ces activités commerciales.

¹ Source : eMarketer.